



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-124346>

Département(s) de publication : **14**

Annonce n° **24-124346**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : CCI Caen Normandie

Adresse : Direction des Equipements Portuaires - Bassin d'Hérouville - 978 RD 402, 14200 Hérouville saint clair

Coordonnées :

Téléphone : +33 10231356300

Courriel : Marchespublics@caen.cci.fr

Adresse internet : <http://www.caen.cci.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

AutrePortuaire

Code NUTS : FRD11

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2647049&orgAcronyme=l2m)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2647049&orgAcronyme=l2m](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2647049&orgAcronyme=l2m)

URL des outils et dispositifs logiciels : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : CONCESSION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PORT DE COMMERCE DE CAEN-OUISTREHAM

Numéro de référence : 2024_DSP_CCI_0001

CPV - Objet principal : 65100000

Type de marché : Services

Description succincte : CONCESSION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PORT DE COMMERCE DE CAEN-OUISTREHAM

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 65130000

CPV - Objet principal : 90000000

CPV - Objet principal : 90400000

CPV - Objet principal : 90410000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRD11

Description des prestations : CONCESSION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PORT DE COMMERCE DE CAEN-OUISTREHAM

Critères d'attribution :

- Valeur technique de l'offre Niveau des engagements contractuels Qualité du service aux abonnés Economie globale de l'offre
- Valeur technique de l'offre Niveau des engagements contractuels Qualité du service aux abonnés Economie globale de l'offre
- Valeur technique de l'offre Niveau des engagements contractuels Qualité du service aux abonnés Economie globale de l'offre
- Valeur technique de l'offre Niveau des engagements contractuels Qualité du service aux abonnés Economie globale de l'offre

Durée de la concession : À compter du 01/07/2025 et jusqu'au 30/06/2035

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :

Non

Informations complémentaires : Les critères de sélection des offres par ordre décroissant d'importance sont les suivants : 1 Valeur technique de l'offre

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature (ou Formulaire DC1* ou DUME) précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement et sa forme ainsi que les éléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux. Justificatif de moins de trois mois de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K Bis ou document d'effet équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an. Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. En cas de délégation de compétence ou de signature, l'ensemble des actes de délégation de compétence ou de signature devra être produit. Attestation sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L3123-1 à 14 du Code de la Commande Publique. Attestation sur l'honneur que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts Attestation sur l'honneur du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du code du travail Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des

jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers), ainsi que tout document qu'il est habilité à poursuivre ses activités pendant la période prévisible d'exécution du contrat de concession.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession **Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis** : Lettre de candidature (ou Formulaire DC1* ou DUME) précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement et sa forme ainsi que les éléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux. Justificatif de moins de trois mois de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K Bis ou document d'effet équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an. Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. En cas de délégation de compétence ou de signature, l'ensemble des actes de délégation de compétence ou de signature devra être produit. Attestation sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L3123-1 à 14 du Code de la Commande Publique. Attestation sur l'honneur que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts Attestation sur l'honneur du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du code du travail Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers), ainsi que tout document qu'il est habilité à poursuivre ses activités pendant la période prévisible d'exécution du contrat de concession.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles en application de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession Un mémoire de présentation de l'entreprise comprenant :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Déclaration concernant les chiffres d'affaires du candidat et/ou des associés réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat. - Bilans et comptes de résultat pour les trois derniers exercices, ou extraits Kbis pour les entreprises nouvellement créées. - En cas d'appartenance du candidat à un groupe de sociétés : organigramme financier du groupe faisant apparaître les principaux actionnaires. - Description détaillée de l'entreprise : moyens en personnel et moyens techniques, organisation interne, activités principales et accessoires. - Un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation et de gestion de services/d'équipements équivalents, l'identité du Pouvoir Adjudicateur, les caractéristiques principales du service/de l'équipement exploité, la nature de la convention, les dates de prise d'effet et d'achèvement de la convention, le chiffre d'affaires annuel hors taxes des 3 dernières années (2018, 2019 et 2020). En l'absence de telles références, le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la concession. - Tous les autres justificatifs et documents que le candidat individuel ou en groupement jugera utile de présenter pour permettre à la personne publique Pouvoir Adjudicateur d'apprécier l'aptitude du candidat individuel ou du candidat en groupement à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, tels que références ou certificats de capacité.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Un mémoire organisationnel détaillé faisant ressortir

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - L'organisation de l'exploitation, - Le recours à des tiers (en cas de recours à des entreprises tierces, les candidats fourniront leurs identités ainsi que la nature des prestations dévolues), - La liste des prestations sous-traitées et nom des sous-traitants ; - La gestion des usagers du service ; - Les modalités d'échange d'informations avec le Pouvoir adjudicateur en précisant le format des échanges, la fréquence des échanges, l'objet des échanges.

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le contrat de concession à conclure au terme de la présente procédure est de 10 ans à compter du 1er juillet 2025.

Informations sur les échanges électronique :

La facturation en ligne sera acceptée

Informations complémentaires : Les critères de sélection des offres par ordre décroissant d'importance sont les suivants : 1 Valeur technique de l'offre, appréciée au regard des informations contenues les pièces de l'offre, et notamment dans le mémoire méthodologique, au regard des éléments suivants, sans ordre de priorité : Moyens humains et matériels affectés au service, Organisation mise en place pour atteindre les objectifs qualitatifs et les performances du service délégué, Les garanties assurées en matière de continuité de service (système d'astreinte, de gestion de crise...), Le niveau de performance du réseau sur lequel le candidat s'engage, Le niveau des engagements en matière de systèmes d'information (SI) à destination de l'autorité concédante et des usagers. 2 Niveau des engagements contractuels, apprécié au regard du degré d'acceptation par les candidats du projet de contrat et de ses annexes, et de leurs propositions éventuelles tendant à améliorer la définition des engagements. 3 Qualité du service aux abonnés, au regard des éléments suivants, sans ordre de priorité : La qualité des engagements en matière de gestion des abonnés à travers l'accueil et l'information du public et les engagements de service, Délais de réponses et d'interventions, modalités de paiement des factures, communication. 4 Economie globale de l'offre, au regard des éléments suivants, sans ordre de priorité : Le montant de rémunération du concessionnaire, Le niveau et le contenu des investissements réalisés sur la durée du contrat de concession (premier établissement, renouvellement et entretien des installations), La cohérence et pertinence des comptes d'exploitation prévisionnels, La formule d'indexation de la rémunération du Concessionnaire. Ces critères seront appliqués à l'offre de base et aux offres variantes éventuelles. Une estimation de la valeur du contrat de Concession a été réalisée conformément à l'article R3121-2 du Code de la Commande Publique. Les produits d'exploitation du délégataire lors des deux dernières années connues ont été en moyenne de : - 31 000 euro(s)/an pour le service d'assainissement des eaux usées, - 125 000 euro(s)/an pour le service d'alimentation en eau potable. Ainsi, le montant du futur contrat serait compris de l'ordre de 2 500 000 euro(s) pour une durée de 10 ans (avec une échéance au 30 juin 2035). La procédure de consultation autorise les variantes à l'initiative des candidats, selon les conditions prévues par la consultation. Le pouvoir adjudicateur organisera librement des négociations

avec un ou plusieurs des candidats et selon les modalités définies dans le présent règlement de la consultation. Le DCE comprend les pièces listées ci-après : - Le présent règlement, - Un mémoire de présentation des services, accompagné de ses annexes, - Un cahier des charges sous forme de projets de Contrat accompagnés de ses annexes, et notamment de ses pièces financières. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir dix (10) jours avant la remise des offres, une demande adressée par voie électronique par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation utilisée par le Pouvoir Adjudicateur. Après cette date, plus aucune question ne sera acceptée par le maître d'ouvrage. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats. Les candidats doivent impérativement participer à une visite des sites pour pouvoir candidater. La candidature et l'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite seront déclarées irrégulières et seront rejetées. Les dates et les horaires pour les visites sont fixés par le pouvoir adjudicateur et sont les suivants : - Mercredi 13 novembre 2024 de 9h00 à 13h00, - Vendredi 15 novembre 2024 de 9h00 à 13h00. - Rdv au bureau de la Direction des Equipements Portuaires au Bassin d'Hérouville. Aucune autre séance de visite ne sera planifiée par le pouvoir adjudicateur. Les visites seront conduites par M. Anthony TRAVERT (Chargée de Maintenance Règlementaire et Préventive). Les candidats devront s'inscrire en effectuant une demande par courriel, à l'adresse suivante : atravert@caen.cci.fr Les candidats devront fournir au moment de l'inscription : - Noms, - Prénoms, - Immatriculation des véhicules, - Documents d'identité obligatoires. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du pouvoir adjudicateur (retour par courriel). L'attestation de visite sera délivrée aux candidats qui auront effectué la visite. Cette attestation devra être intégrée par les candidats dans leur offre. Contenu de l'offre : Les candidats auront l'obligation de présenter une offre dite « de base » établie conformément aux stipulations du projet de contrat de concession et de ses annexes figurant dans le dossier de consultation. Ils devront produire un dossier « Offre » complet comprenant la totalité des pièces suivantes, énumérées et numérotées comme suit : 1. Pièces juridiques (PJ) : - PJ 1 : Les projets de contrat de concession AEP et ASST sous forme de délégation de service public et ses annexes, l'ensemble des documents devant être complétés par les candidats ; - PJ 2 : Une note argumentée présentant les éventuelles réserves ou contre-proposition de rédaction des articles proposées par les candidats (les propositions modifiant substantiellement l'économie ou les caractéristiques essentielles des conventions ne seront pas acceptées. Les observations ou propositions formulées n'ouvrent qu'un droit à négociation pour les candidats, sans pouvoir préjuger pour ces derniers de leur intégration dans les versions finalisées des conventions) ; - PJ 3 - Les règlements du service d'assainissement et du service d'alimentation en eau potable. 2. Pièces techniques (PT) : - PT 1 : Un mémoire technique détaillé faisant ressortir : ? Une note méthodologique détaillant - l'organisation de l'exploitation, et notamment les effectifs et moyens mis en oeuvre, - le recours à des tiers (en cas de recours à des entreprises tierces, les candidats fourniront leurs identités ainsi que la nature des prestations dévolues), - un programme d'entretien ; - la répartition du personnel affecté au service par catégorie et temps passé ; - la liste des prestations sous-traitées et nom des sous-traitants ; - la gestion des impayés (niveau d'engagement en taux d'impayés maximum) ; ? Les modalités d'échange d'informations avec le pouvoir adjudicateur en précisant : - le format des échanges ; - la fréquence des échanges ; - l'objet des échanges ; - PT 2 : Un mémoire technique explicatif des solutions proposées pour répondre aux exigences du projet de contrat. Afin d'en faciliter la lecture, les en-têtes de chapitres devront être repris en l'état ; - PT 3 : Un exemple du rapport annuel d'exploitation ; - PT 4 : une note de synthèse de présentation de l'offre (avec les engagements et les propositions) d'une quinzaine de pages maximum (recto/verso). 3. Pièces financières (PF), selon les modèles remis (AEP et ASST), notamment : - PF1- Le compte prévisionnel d'exploitation, - PF2 - Le détail des produits estimés - PF2 - Le détail des charges, - PF3 - La justification de la formule de révision du tarif, - PF4 - Le plan prévisionnel de renouvellement et programme de renouvellement, - PF6 - Le bordereau des prix unitaires pour : travaux neufs, les branchements types et les prestations connexes. Le délai de validité des offres est fixé à 240 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres telle qu'elle est indiquée en page de garde du présent règlement de la consultation.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Caen

Adresse : 3 à 5 rue Arthur Leduc BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4

Coordonnées :

Téléphone : +33 0231707272

Courriel : Greffe.ta-caen@juradm.fr

Adresse internet : <https://caen.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Caen

Adresse : 3 à 5 rue Arthur Leduc BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4

Coordonnées :

Téléphone : +33 0231707272

Courriel : Greffe.ta-caen@juradm.fr

Adresse internet : <https://caen.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Caen

Adresse : 3 à 5 rue Arthur Leduc BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4

Coordonnées :

Téléphone : +33 0231707272

Courriel : Greffe.ta-caen@juradm.fr

Adresse internet : <https://caen.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/10/2024